

AOÛT 2020

Beaucaire

magazine

PAGE 4

RÉÉLU

PAGE 10

COVID-19

LA VILLE SUR TOUS LES FRONTS !

PAGES 14, 15, 16, 17 ET 19

BASE NAUTIQUE, CROIX COUVERTE, HALTE SNCF, SUD CANAL...

DES PROJETS QUI AVANCENT !

SOMMAIRE

BEUCAIRE MAGAZINE

ÉLECTIONS Julien SANCHEZ réélu dès le 1er tour	4
TROMBINOSCOPE Vos 33 élus municipaux	6
HOMMAGE Marie Lise ANCEL, adjointe au Maire, est décédée	8
CCBTA Les élus d'opposition Beaucairois Unis contre Beaucaire !	9
DOSSIER SPÉCIAL COVID-19 La ville sur tous les fronts !	10
HALTE SNCF Bientôt un véritable pôle d'échanges multimodal	14
CROIX COUVERTE Ce joyau du XIV ^{ème} va se refaire une jeunesse	16
BASE NAUTIQUE Le projet avance !	17
ÉCOLES Des travaux estivaux	18
SUD CANAL Le traité de concession approuvé !	19
EN BREF... Retour sur les dernières infos	20
MISS FRANCE Illana BARRY élue Miss Languedoc-Roussillon	21
TRIBUNES LIBRES La parole aux élus	22
LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE	23





ÉDITO

Chères Beaucairoises, Chers Beaucairois,

Cette année 2020 est très particulière.

Confinés pendant 2 mois, privés de festivités estivales comme toutes les villes de France, privés de vivre comme avant et de nous retrouver comme avant, nous sommes nombreux à souffrir de cette situation.

J'espère de tout cœur que nous pourrons reprendre une vie normale au plus vite. J'espère aussi qu'un vaccin sera opérationnel au plus tôt pour que nous soyons tous plus rassurés et puissions reprendre une vie normale.

En attendant, continuons à rester prudents et à veiller les uns sur les autres et à faire attention à nos voisins, notamment à nos aînés.

Nous devons être solidaires entre Beaucairois et ne pas sombrer dans l'individualisme mortifère.

La solidarité dont je parlais, elle passe aussi par la solidarité avec le monde économique et notamment nos commerçants qui ont beaucoup souffert de ces mois de fermeture et que nous devons soutenir.

Je sais que chacun d'entre vous a à cœur de soutenir ce tissu économique à la mesure de ses moyens au-delà de l'aide apportée par la Mairie. C'est en effet vital pour l'emploi local.

Même si dans l'esprit de beaucoup c'est déjà loin : juste avant le confinement avaient lieu les élections municipales.

Vous avez très majoritairement et nettement voté pour la liste que j'avais l'honneur de conduire dès le 1er tour des élections le 15 mars.

À Beaucaire, aucun maire n'avait été réélu au premier tour depuis plus de 40 ans.

Cette marque de confiance de votre part est donc pour moi d'autant plus une fierté et je mesure la responsabilité qui est la mienne de ne pas vous décevoir et de continuer à agir avec la même énergie et la même combativité pour faire avancer notre ville et ses projets (en affrontant notamment une opposition

souvent stérile et de mauvaise foi qui n'a pour but que de tenter de nous ralentir, de détruire publiquement nos personnes et nos projets uniquement parce que nous les portons et qu'une partie de mon équipe est membre du Rassemblement National).

Je sais que vous avez appris à relativiser leurs propos partisans, mensongers et malhonnêtes et je tiens vraiment à vous remercier pour votre lucidité et votre confiance.

La vie est parfois cruelle. Depuis les élections, Marie Lise Ancel, une femme d'exception, très investie dans la vie beaucairoise, que j'avais la chance d'avoir comme adjointe, est décédée. Nous lui rendons hommage dans ce magazine et continuerons le combat en ayant à chaque instant une pensée pour elle.

Je voudrais terminer cet édito en remerciant l'ensemble du personnel soignant et plus largement tous ceux qui ont travaillé pendant le confinement et notamment bien sûr le personnel communal, intercommunal et du CCAS qui sont restés mobilisés pour assurer le service public, veiller sur notre santé ou notre sécurité.

L'opinion publique tape parfois très fort sur les fonctionnaires. Je peux le dire : je suis fier du personnel de nos collectivités locales.

Au plaisir de vous revoir à travers mes permanences sans rendez-vous qui reprennent dès septembre et je l'espère bientôt sur des événements autorisés par le Gouvernement avec le masque.

À très vite !

Julien Sanchez
Maire de Beaucaire



Permanences sans rendez-vous

- Vendredi 11 septembre 2020 de 8h30 à 12h30
- Vendredi 25 septembre 2020 de 8h30 à 12h30
- Samedi 10 octobre 2020 de 8h30 à 12h30
- Mardi 20 octobre 2020 de 13h30 à 17h30

JULIEN



2020 **JULIEN SANCHEZ**
RÉÉLU AU 1^{ER} TOUR AVEC 59,51%

2014 **JULIEN SANCHEZ**
ÉLU AU 2^{ÈME} TOUR AVEC 39,81%

2008 **JACQUES BOURBOUSSON**
ÉLU AU 2^{ÈME} TOUR AVEC 41,22%

2001 **JEAN-MARIE ANDRÉ**
RÉÉLU AU 2^{ÈME} TOUR AVEC 55,38%

1995 **JEAN-MARIE ANDRÉ**
RÉÉLU AU 2^{ÈME} TOUR AVEC 49,01%

1989 **JEAN-MARIE ANDRÉ**
RÉÉLU AU 2^{ÈME} TOUR AVEC 55,55%

1983 **JEAN-MARIE ANDRÉ**
ÉLU AU 2^{ÈME} TOUR AVEC 50,18%

SANCHEZ RÉÉLU DÈS LE 1^{ER} TOUR !

Le 15 mars dernier s'est tenu le 1er tour des élections municipales partout en France.

Beucaire est la ville du Gard de plus de 9000 habitants où les électeurs se sont le plus déplacés pour voter.

À Beaucaire, les électeurs Beaucairois ont plébiscité le Maire sortant, Julien Sanchez, en le réalisant dès le 1er tour avec **59,51% des voix**. Julien Sanchez est désormais fort d'une majorité municipale de **27 élus** (contre 23 sous le précédent mandat).

L'opposition municipale, quant à elle, perd 4 sièges et comporte désormais 6 élus.

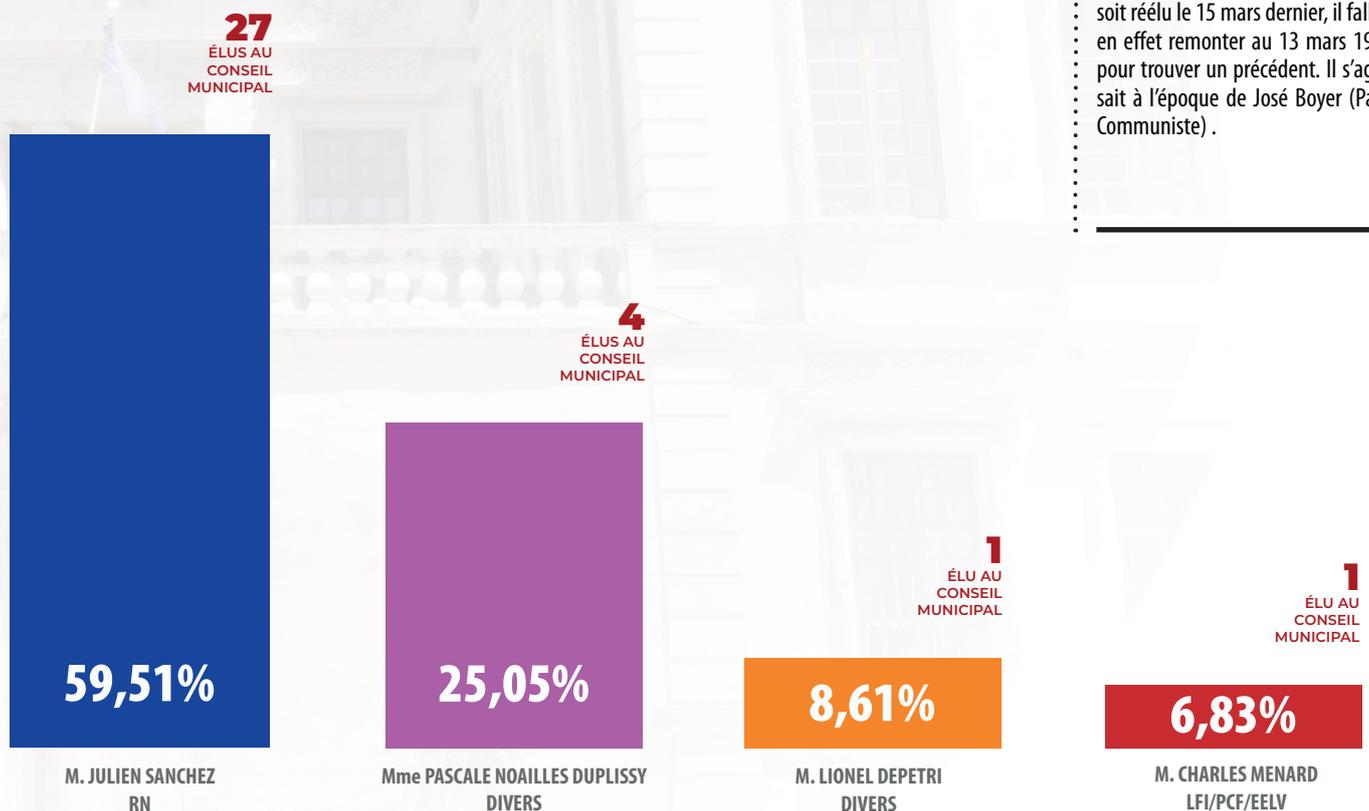
Cette victoire sans appel est la confirmation du lien important que le Maire entretient avec les Beaucairois et le résultat d'un travail acharné de sa part depuis maintenant 6 années.

Les attaques stériles, les mensonges et les promesses ubuesques de certains candidats n'auront pas pris le dessus. Le sérieux et le travail du Maire et de son équipe ont été salués et récompensés.



**Élection au 1er tour :
Un plébiscite pas
commun !**

Il n'est pas très courant qu'ici, à Beaucaire, un Maire soit élu au 1er tour. Avant que Julien Sanchez ne soit réélu le 15 mars dernier, il fallait en effet remonter au 13 mars 1977 pour trouver un précédent. Il s'agissait à l'époque de José Boyer (Parti Communiste).



LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ



**Marie France
PERIGNON***

1^{ère} adjointe au Maire
Déléguée aux affaires scolaires



**Alberto
CAMAIONE***

2^{ème} adjoint au Maire
Délégué au commerce,
à l'artisanat, à l'attractivité du
centre-ville, aux foires et marchés
et aux quartiers Ugernum et Gaudon



**Mireille
FOUASSE***

3^{ème} adjointe au Maire
Déléguée à la culture,
aux festivités et
aux traditions



**Stéphane
VIDAL***

4^{ème} adjoint au Maire
Délégué à la sécurité



**Yvette
ROUVIER***

Conseillère municipale
Déléguée au recensement



**Jean-Pierre
PERIGNON***

Conseiller municipal
Délégué à la politique de
cession du foncier bâti
communal, aux relations
avec l'armée et aux
anciens combattants



**Maurice
MOURET***

Conseiller municipal
Délégué à la
course camarguaise



**Karine
BAUER**

Conseillère municipale
Déléguée à la politique de la
ville et aux aires de
jeux pour enfants



**Nelson
CHAUDON**

Conseiller municipal
Délégué aux associations
sportives et à la
valorisation du sport



**Corinne
LECHEVALLIER BONNIN**

Conseillère municipale
Déléguée au quartier
centre-ville



**Liliane
PEPE BONNETY**

Conseillère municipale
Déléguée au conservatoire municipal



**Pascale
NOAILLES DUPLISSY***
Conseillère municipale

MUNICIPALE



**Marie-Pierre
THIEULOY***

5^{ème} adjointe au Maire

Déléguée aux associations, à la bibliothèque municipale et aux quartiers Quai Sud et Saint-Joseph



**Gilles
DONADA***

6^{ème} adjoint au Maire

Délégué au cadastre, à l'urbanisme et aux marchés publics



**Audrey
CIMINO***

7^{ème} adjointe au Maire

Déléguée à l'agriculture et aux quartiers de la Plaine et du Plateau



**Max
SOULIER***

8^{ème} adjoint au Maire

Délégué à la base nautique, à la valorisation du Rhône et au quartier Garrigues Planes



**Hélène
DEYDIER***

9^{ème} adjointe au Maire

Déléguée aux travaux et aux services techniques



**Roger
ROLLAND***

Conseiller municipal

Délégué aux cimetières et au crématorium



**Sylviane
BOYER***

Conseillère municipale

Déléguée à la navette municipale



**Roger
LANGLET**

Conseiller municipal

Délégué aux actions caritatives, au handicap et à l'accessibilité



**Martine
HOURS**

Conseillère municipale

Déléguée aux crèches et à la petite enfance



**André
GOURJON**

Conseiller municipal

Délégué aux jumelages et aux quartiers Moulinelle et Milliaires



**Vincent
SANCHIS**

Conseiller municipal

Délégué à la sécurité des manifestations et aux activités pour la jeunesse



**Éliane
HAUQUIER**

Conseillère municipale

Déléguée aux animaux de compagnie



**René
BATINI**

Conseiller municipal

Délégué au football et aux terrains sportifs



**Simone
BOYER**

Conseillère municipale

Déléguée aux réceptions officielles



**Gabriel
GIRARD**

Conseiller municipal

Délégué aux étudiants, à l'action sociale, au logement social, aux séniors, au service des étrangers et aux quartiers Puech Cabrier, Condamine, Les Étoiles, Sizen, Marguilliers et Redoute

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION



**Dominique
PIERRE***

Conseiller municipal



**Jacqueline
LE SPEGAGNE**

Conseillère municipale



**Luc
PERRIN**

Conseiller municipal



**Lionel
DEPETRI**

Conseiller municipal

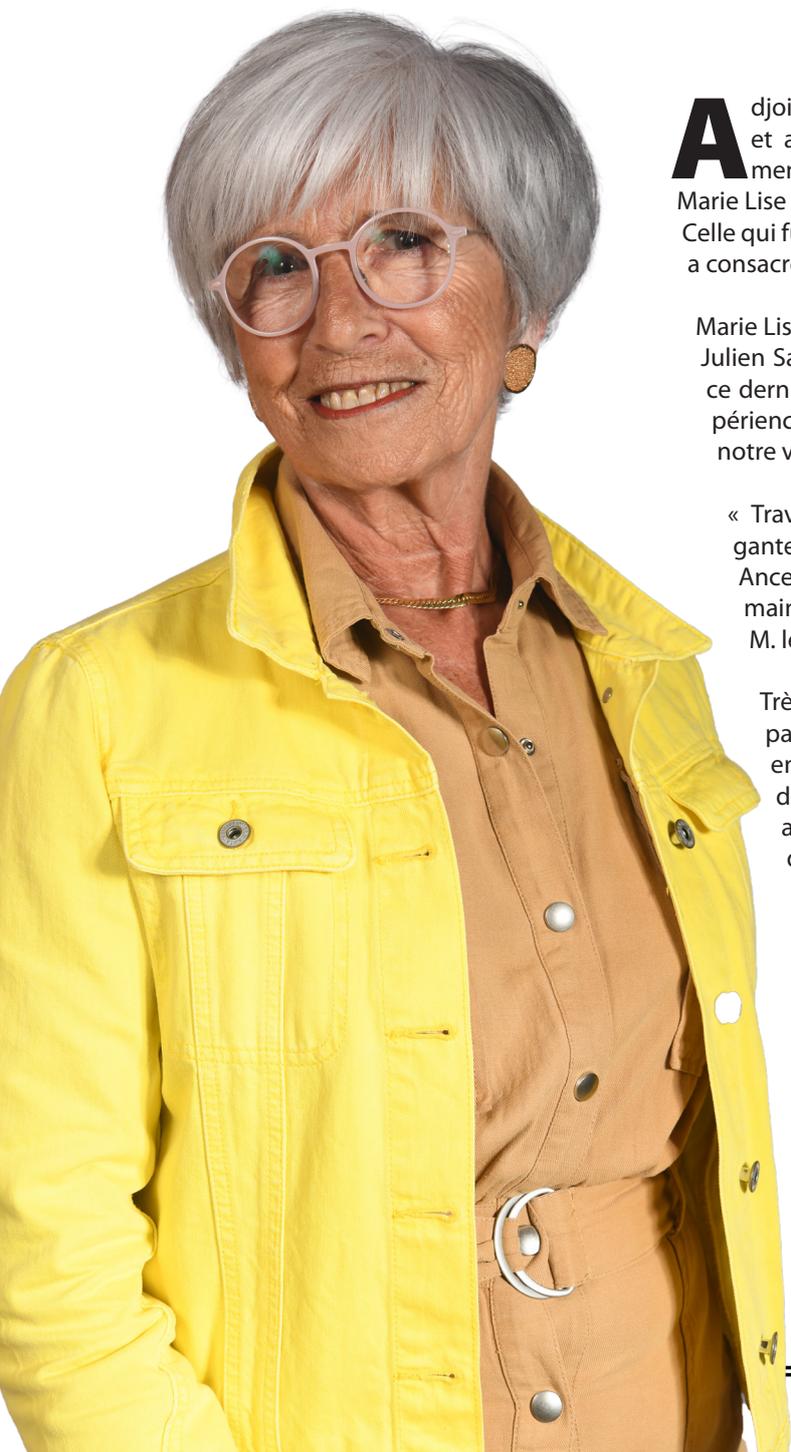


**Charles
MENARD**

Conseiller municipal



HOMMAGE À **MARIE LISE** **ANCEL**



Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale, à la santé, aux seniors et aux associations, conseillère communautaire, par ailleurs récemment élue vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale, Marie Lise Ancel est décédée soudainement le 3 août dernier.

Celle qui fut directrice des soins infirmiers au Centre Hospitalier Henri Duffaut a consacré toute sa vie aux soins et aux malades.

Marie Lise Ancel avait rejoint la liste « Avec vous pour Beaucaire ! » conduite par Julien Sanchez lors de la dernière campagne des élections municipales et ce dernier avait alors décidé de lui confier des responsabilités, vu son expérience, son dynamisme, ses valeurs et sa détermination à faire avancer notre ville.

« Travailleuse, droite, discrète, femme au grand cœur, toujours élégante, souriante, vive d'esprit et avec un fort caractère, Marie Lise Ancel avait des valeurs solidement ancrées et des qualités humaines et professionnelles réelles et indéniables. » a tenu à préciser M. le Maire.

Très impliquée dans un grand nombre d'associations à Beaucaire parmi lesquelles l'association de jumelage Beaucaire Montelupo ou encore le Chœur Provence Languedoc, Marie Lise Ancel, qui venait de prendre ses fonctions d'adjointe au Maire deux mois auparavant, avait déjà fait avancer beaucoup de dossiers. « Elle avait su immédiatement s'investir avec passion et détermination. » indique Julien Sanchez, avant d'ajouter « Elle manquera à tous ceux qui ont eu la chance de la connaître ».

M. le Maire, l'ensemble de la municipalité, les agents de la ville et de son CCAS renouvellent leurs condoléances à sa famille et à ses proches.

CCBTA

LES ÉLUS D'OPPOSITION BEUCAIROIS

UNIS ~~POUR~~ BEUCAIRE

CONTRE

Le 4 juin dernier, se tenait à Bellegarde l'élection du président de la Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA) pour les 6 prochaines années. Une élection importante quand on sait que la CCBTA exerce sur Beaucaire les compétences essentielles de la propreté, des ordures ménagères, du développement économique, du tourisme, de l'habitat, du patrimoine, de l'éclairage public...

Au premier tour de cette élection, Julien Sanchez est arrivé à égalité avec Juan Martinez (le Maire de Bellegarde) à la surprise générale, en obtenant une voix de plus que prévu (soit 16 voix alors que les élus de la majorité de Beaucaire en ont normalement 15). En effet, un élu n'étant pas de Beaucaire a considéré que le Maire de la principale ville de la communauté de communes devait pouvoir la présider et alterner après 6 ans de présidence du Maire de Bellegarde.

Face à cette égalité, un deuxième tour a donc dû être organisé. Le deuxième tour a lui aussi donné 16 voix à chacun des deux candidats. Au troisième tour de scrutin, les élus de la liste « Unis pour Beaucaire » (Pascale Noailles-Du-

plissy et Dominique Pierre) ont donc choisi de voter pour le Maire de Bellegarde (qui a recueilli 18 voix) plutôt que pour le Maire de Beaucaire (16 voix) après avoir échangé avec Juan Martinez et son équipe en privé dans une salle annexe au cours d'une suspension de séance (notre photo ci-dessous).

Comme il fallait s'en douter, le slogan « Unis pour Beaucaire » aura été vite oublié, le sectarisme et la politique politicienne ayant été plus forts que la solidarité entre élus Beaucairois. Le Président de la CCBTA a ensuite choisi de créer 7 nouveaux postes indemnisés et de proposer d'allouer des indemnités de fonction à Mme Noailles-Duplissy et M. Pierre. Le nombre de vice-présidents passe ainsi de 4 à 7. 4 postes de conseillers communautaires délégués ont aussi été créés.

Seuls les élus de la majorité municipale de Beaucaire ont voté contre cette nouvelle dépense de plus de 160 000 euros bruts sur 6 ans).

Le Maire de Beaucaire a adressé ses félicitations républicaines à Juan Martinez et a condamné la stratégie de politique politicienne partisane de Madame Noailles-Duplissy et de Monsieur Pierre que les Beaucairois jugeront.



CCBTA : Comment ça marche ?

La Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence est composée d'une partie des élus municipaux des 5 villes qui la composent (17 pour Beaucaire, 9 pour Bellegarde, 4 pour Jonquières-Saint-Vincent, 3 pour Fourques et 1 pour Vallabrègues). Ce sont ces élus qui élisent, lors de la première séance du conseil communautaire le président et les vice-présidents.



Pascale NOAILLES-DUPLISSY avec Juan MARTINEZ au cours de la suspension de séance

COVID-19

LA VILLE SUR TOUS

En mars dernier, le Gouvernement Français, qui n'avait pas de stock de masques, a dû confiner toute la population pour tenter d'endiguer l'épidémie de Covid-19.

Dès le début de cette crise sanitaire, M. le Maire a réuni en cellule de crise les principaux chefs de services de la Mairie et élus concernés afin de prendre les mesures nécessaires, suivre l'évolution de la situation et organiser la continuité des services municipaux.

Si l'Hôtel de Ville et les bâtiments communaux ont évidemment été fermés, une

organisation a été mise en place pour assurer la continuité des services. Ainsi, de nombreux agents ont travaillé de leur domicile, d'autres étaient en poste pour assurer la continuité du service public. Des agents ont également été placés en autorisation spéciale d'absence et sont restés mobilisables à tout moment pour répondre aux besoins de la collectivité et de la population. Les services techniques ont quant à eux été entièrement réorganisés. Des équipes d'astreintes étaient en place afin de répondre aux urgences.

La Police Municipale est quant à elle res-

tée évidemment en fonction sur le terrain, 24h/24 et 7j/7.

Le centre communal d'action sociale a par ailleurs été mobilisé afin de répondre aux besoins des populations vulnérables et notamment de nos aînés. Le service de portage des repas a été maintenu et étendu à celles et ceux qui en avaient besoin. Les aides à domicile ont poursuivi bien entendu leurs missions essentielles, avec toutes les précautions possibles pour assurer leur sécurité.



Aux Côtés des plus fragiles

Durant cette crise, la Mairie et son CCAS ont renforcé les mesures pour protéger et venir en aide au plus fragiles.

L'ensemble des personnes inscrites au fichier des personnes vulnérables (principalement des personnes âgées) ont été appelées tout au long de cette crise sanitaire par les agents du CCAS pour les aider, le cas échéant, dans leur quotidien.

M. le Maire a également réuni, en urgence, un conseil municipal fin mars afin de voter des subventions exceptionnelles à **3 associations de Beaucaire afin d'assurer la continuité de l'aide alimentaire aux plus démunis.**

Ainsi, 5.000 euros ont été attribués à chacune de ces associations d'utilité publique (Croix Rouge, Restaurants du Cœur et Secours Populaire).



Des tablettes pour les EHPAD

Parce que les pensionnaires des EHPAD ont subi un long confinement sans pouvoir voir leurs proches, le Maire de Beaucaire, qui est également président du centre communal d'action sociale (CCAS), a décidé fin mars de faire acheter et d'offrir cinq tablettes numériques aux services des EHPAD de Beaucaire (L'Oustau et Doumergue) qui n'en avaient pas suffisamment. Les pensionnaires de ces établissements ont ainsi pu mieux communiquer avec leurs familles inquiètes pendant cette longue période de confinement.



Couvre-feu !

Le 22 mars dernier, le Maire de Beaucaire a décidé, conjointement avec M. le Préfet du Gard, de la prise d'un arrêté préfectoral instaurant un couvre-feu sur la commune de Beaucaire à compter du lendemain.

Une mesure qui a permis de donner aux policiers un pouvoir accru afin de faire respecter le confinement et de protéger les Beaucairois. La police municipale tournant 24h/24, les manquements ont été sanctionnés.

LES FRONTS



M. le Maire en distribution de masques avec son adjoint à la sécurité à Puech Cabrier et la Moulinelle

Masques : Un **SCANDALE** d'État !

C'est incroyable mais tout le monde l'a constaté... le Gouvernement n'a pas rempli son rôle en ne fournissant aucun masque aux collectivités comme cela avait été le cas lors de la crise du H1N1.

Pire, nos soignants ont été dépourvus de masques et de toute sorte de matériel de protection de base.

Pour ne pas rester spectatrice, la Mairie de Beaucaire a agi vite. D'anciens stocks de masques FFP2 ont été

distribués aux soignants par la Mairie (Aux Hôpitaux des Portes de Camargue, aux EHPAD, aux médecins de ville, aux infirmières libérales,...).

Pour la population, M. le Maire a très rapidement passé une commande de masques en tissu, réutilisables, auprès de la société gardoise Eminence (pour un coût de 63 300 euros).

Ces masques ont été distribués à la population (à domicile pour les plus de 60 ans et au Casino Municipal pour le

reste de la population) par les élus municipaux et les agents de la ville.

La Mairie a également effectué une 2ème distribution de ces masques en tissu avec des stocks fournis quelques semaines plus tard par la communauté de communes.

La Mairie a par ailleurs acheté des masques chirurgicaux jetables pour protéger ses agents au quotidien. Plusieurs dizaines de milliers de masques ont ainsi été commandés.



A votre écoute

Pendant toute la durée du confinement, les services de la Mairie se sont mobilisés pour rester à l'écoute des habitants. Une permanence téléphonique était organisée aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie et du CCAS et la Police Municipale est restée joignable 24h24 et 7j/7.

La Mairie a publié des informations régulières sur son site internet et ses réseaux sociaux, M. le Maire a également effectué des campagnes d'appels téléphoniques automatisés et a également organisé un live Facebook pour répondre aux questions de chacun.



Le Maire, pas confiné

La gestion de cette crise sans précédent n'a pas été de tout repos. Et s'il y en a un qui n'a pas été confiné, c'est notre Maire.

La gestion de cette crise lui a demandé une mobilisation 7 jours sur 7 et parfois même la nuit, comme quand il a accompagné à plusieurs reprises avec son adjoint à la sécurité Stéphane Vidal et son directeur de cabinet nos policiers municipaux lors d'opérations de contrôle de bonne application de l'arrêté de couvre-feu.

Fermeture des écoles : Un choix assumé !

Fin avril, alors qu'une réouverture des écoles était souhaitée par le Gouvernement à compter du 11 mai, M. le Maire a annoncé qu'il refusait de faire courir le moindre risque aux enfants.

Considérant que les autorités n'avaient pas assez de recul sur le Coronavirus, que le conseil scientifique avait émis un avis défavorable sur la réouverture des écoles avant septembre et que de nombreux pays avaient décidé de ne pas reprendre l'école ou même les avaient refermées après les avoir rouvertes, Julien Sanchez a privilégié la protection des enfants et des personnels des écoles, raison pour laquelle il a publié un arrêté municipal de

fermeture début mai.

Une décision qui lui a valu un référé en urgence au tribunal administratif de la part de l'État. Le dossier n'a finalement pas été jugé puisque l'État a fini par retirer son recours, admettant le caractère fondé de l'arrêté du Maire vu la situation sanitaire locale.



COVID-19

294 000 € POUR LES DE PROXIMITÉ ET ARTISANS D'ART !

La crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs mois maintenant a des conséquences économiques dévastatrices.

Si le développement économique (et notamment les aides aux entreprises) est une compétence du conseil régional d'Occitanie et de la communauté de communes, la Ville de Beaucaire a en revanche un rôle à jouer en ce qui concerne le commerce de proximité.

Aussi, Julien Sanchez a décidé de lancer un dispositif unique d'aide aux commerces de proximité dès le début de la crise.

Ce dispositif a été voté par un conseil municipal extraordinaire dès le 25 mars.

Cette aide exceptionnelle a consisté à :

- Verser sur dossier l'équivalent de deux mois de loyer aux commerçants indépendants et artisans d'art locaux
- Verser sur dossier un forfait de mille euros aux commerçants indépendants et artisans d'arts propriétaires de leurs murs
- Exonérer de loyers pour deux mois les professionnels locaux de la Mairie

Cet effort financier exceptionnel et très important pour une commune de 16 000 habitants a pour objectif de soutenir très concrètement et rapidement le commerce de proximité indépendant, menacé par la crise, qui est notre richesse et est vecteur de lien social dans notre commune.



Un dispositif étendu

Ce dispositif, qui concernait tout le territoire de la commune à l'exception des zones gérées par la CCBTA a été étendu à ces zones. En effet, la CCBTA ayant fait savoir à la commune qu'elle ne lancerait pas de dispositif équivalent pour les commerces situés sur les zones d'activités économiques qu'elle gère, M. le Maire a souhaité étendre l'aide aux zones gérées par la CCBTA afin de venir en aide à tous les commerces.



S COMMERCES

“

L'aide octroyée aux commerces de Beaucaire est unique.

Ce qu'a fait le Maire de Beaucaire a été essentiel pour nous les commerçants qui souffrons tant de cette crise. Ce geste fort de la Mairie nous a aidés à garder la tête hors de l'eau. Plusieurs d'entre nous auraient mis la clé sous la porte si la Mairie ne nous avait pas aidés à hauteur de 2 mois de loyer.

En plus d'être présidente de l'association des commerçants, je suis aussi élue à la CCI du Gard, et je suis donc bien placée pour vous dire que le dispositif décidé par Julien Sanchez à Beaucaire est unique et que nous, commerçants Beaucairois, sommes enviés par beaucoup d'autres dans le département et bien au-delà qui n'ont pas la chance d'avoir une municipalité aussi préoccupée par ses commerces.

”

« Ce geste fort de la Mairie nous a aidés à garder la tête hors de l'eau »

*Cécile Guillo
Présidente de l'association
des commerçants*

COVID 19

COÛT POUR LA MAIRIE DE BEUCAIRE

Aide aux commerçants :	294.000€
Subventions aux associations pour l'aide alimentaire :	15.000€
Masques en tissus pour la population :	63.300€
Stock de masques chirurgicaux :	83.700€
Désinfection des écoles :	3.700€
Prime Covid-19 aux agents :	80.000€
Divers :	78.700€

Sous total - Dépenses pour la ville : 618.400€

Recettes en moins : 448.000€

Participation de l'État pour les masques : 61.830€

Total : 1.004.570 €*

** Montant estimatif au 10 août 2020*

Le coût de la crise est très important pour la ville. Aux 624.400 € de dépenses s'ajoute une perte de recettes estimée à 448.000 €.

Une recette de 61.830 € devrait néanmoins venir, de la part de l'État, pour sa participation à l'achat des masques par la commune.

Le coût total de cette crise pour la commune dépasse donc 1 million d'euros.





HALTE SNCF

DE BEUCAIRE

La commune de Beaucaire est dotée d'une halte SNCF, mais celle-ci est en mauvais état et était très peu desservie jusqu'à récemment. C'est la raison pour laquelle Julien Sanchez, Maire de Beaucaire, a sensibilisé avec insistance les acteurs concernés depuis plusieurs années.

Alors, quand le conseil régional d'Occitanie a annoncé le lancement d'un dispositif d'investissements sur les pôles d'échanges multimodaux, M. le Maire a officiellement déposé la candidature de Beaucaire.

Depuis, le vœu de la municipalité de rénover la halte SNCF et ses abords, et d'augmenter le nombre de trains, devient réalité. Après plusieurs réunions tech-

niques et comités de pilotage en Mairie de Beaucaire et au conseil régional ces derniers mois, le dossier avance. Ainsi, après la phase études (88 000 euros), la phase 1 (pré-travaux) est enclenchée.

Cette phase, votée le 16 décembre der-

Bientôt un véritable pôle d'échanges multimodal

nier par le conseil municipal, a été votée le 7 février dans les mêmes termes au conseil régional. Elle consistera dans les prochaines semaines à effectuer une première amélioration des lieux.

Viendra ensuite la phase 2 (sur 2021). Cette phase consistera à réhabiliter en-

tièrement la halte et ses abords en lui offrant un tout autre visage. Au total, ce seront près de 2,5 millions d'euros TTC qui seront consacrés à cette réhabilitation. Un distributeur de billets de train sera également installé (dès cette année).

La commune, maître d'ouvrage du chantier, sera donc fortement accompagnée financièrement (le conseil régional ayant voté un financement de 50% des travaux de la phase 1 et la communauté de communes ayant elle aussi voté la prise en charge de la moitié de la part restant à charge de la commune).



Le vice-président de la région sur place

Le vice-président aux transports du conseil régional, Jean-Luc Gibelin, grand défenseur du service public de transports, a été très sensible à la candidature de la ville de Beaucaire et au dossier présenté par Julien Sanchez. Il était d'ailleurs sur place, avec notre Maire, le 7 février dernier et a confirmé, devant la presse, que le projet avançait et était soutenu par le conseil régional.



Pari gagné !

Cela fait plusieurs années que le Maire se battait pour l'amélioration de la halte SNCF. Après avoir sensibilisé la présidente de la région Occitanie, allant jusqu'à réaliser une vidéo sur place pour démontrer l'état déplorable des lieux, il a remué ciel et terre pour obtenir que tous les acteurs concernés avancent ensemble. C'est fait !



Le périmètre

Les travaux qui seront réalisés dans le cadre de ce pôle d'échanges multimodal sont lourds. Ils concernent à la fois la partie ferroviaire, les bâtiments de la halte SNCF, le parking devant la halte, mais aussi la rue Lesh Walesa.



Un projet de qualité avec :

- Une réfection des voiries
- La création d'escaliers métalliques pour l'accès aux quais
- La création d'un ascenseur
- Un parvis en pavés
- Un projet culturel municipal
- Une ombrière métallique végétalisée
- Une végétation méditerranéenne
- Des matériaux de qualité

CALENDRIER

2020

- Pré-travaux de «rafraîchissement»
- Pose d'un distributeur de billets
- Poursuite des études
- Dépôt du permis d'aménager

2021

- Instruction du permis d'aménager
- Lancement de l'appel d'offres
- Commission d'appel d'offres
- Désignation des entreprises retenues

ÉTÉ 2021

- Début des grands travaux (12 mois)



CROIX COUVERTE

Ce joyau du XIVème va se refaire une jeunesse

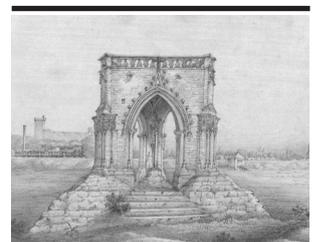
Située en entrée de ville, la Croix Couverte est un élément patrimonial important de Beaucaire pourtant peu valorisé. C'est pourquoi le Maire et son adjoint à l'urbanisme Gilles Donada souhaitent faire avancer ce dossier. La commune travaille à la restauration de ce joyau, en lien avec les Bâtiments de France. L'objectif est de mettre hors d'eau ce monument, de le réhabiliter, d'y installer une copie de ladite croix (l'originale étant exposée et protégée dans le musée du Château) mais aussi de mettre en valeur ce monument, d'aménager ses abords, de le mettre en lumière la nuit et de faire enfouir les réseaux électriques qui gâchent son aspect visuel. Des études ont été réalisées, ainsi que les recherches de cofinancements (les demandes de subventions se faisant un an à l'avance pour ce type de travaux).



Un projet concerté

Le 17 juillet dernier, M. le Maire et son adjoint à l'urbanisme organisaient, en présence du chargé de patrimoine de la commune, du chargé de mission de la SPL, du service patrimoine de la CCBTA et du cabinet d'architecture retenu, une réunion de démarrage. Le Maire avait souhaité convier les associations beaucairoises de défense du patrimoine : Renaissance du Vieux Beaucaire (représentée par l'ancien Maire

de Beaucaire Mireille Cellier - très investie sur les questions de patrimoine -, par Jérôme de Roys, Henry Raffy et Richard Gerboud) et la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire (représentée par Jean Roche). Enfin, l'unité départementale d'architecture du patrimoine, la Conservation Régionale des Monuments Historiques et le service régional d'archéologie ont également apporté leur expertise sur ce dossier.



La croix couverte

- Érigé au XIVème siècle
- Le duc de Berry en serait l'instigateur
- Classé aux Monuments Historiques depuis 1906



CALENDRIER

Un cabinet d'architectes spécialisés a été retenu pour cette opération. Les études continuent et celles-ci seront rendues dans les prochains mois.

Les travaux sont prévus en 2022.

BASE NAUTIQUE

Le projet avance !

En 1992, Beaucaire avait été base arrière des Jeux Olympiques en aviron lorsque les Jeux étaient à Barcelone. La municipalité de Beaucaire a donc tout naturellement candidaté pour être base arrière en aviron aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (candidature soutenue par la Préfecture du Gard et le club d'aviron) et vient d'obtenir le Label national Terre de Jeux.

Pour pouvoir être base arrière, la commune entend réhabiliter et agrandir l'actuelle Base nautique Internationale Adrien Hardy qui accueille déjà le club d'aviron, le club de voile, l'école de voile et l'école de sports

municipale (avec la présence de plusieurs centaines de scolaires chaque semaine).

Afin d'évoluer vers un véritable pôle ludico-sportif, la commune souhaite inclure comme prévu dans ce projet la rénovation de l'ex bar « Le Camargue » d'une surface de 643 m², racheté par la commune à cette fin. Les objectifs de l'opération, voulue selon un cahier des charges précis, sont d'agrandir et de remettre aux normes l'ensemble des installations de la base nautique (conformité aux réglementations en vigueur sur le plan de la sécurité, de l'hygiène et de l'accessibilité), de réhabiliter les locaux de l'ancien bar et de réaménager les espaces extérieurs

attendants afin de rendre plus agréable, attractive et conviviale la pratique des sports nautiques pour l'ensemble des Beaucairois.

Ces travaux doteront ainsi la commune d'un Centre de Préparation potentiel pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'équipement sportif, qui serait mis à disposition des athlètes qui viendraient à Beaucaire dans le cadre des JO 2024, serait ainsi entièrement accessible et modernisé.

Rappelons que le club d'aviron de Beaucaire, aux nombreux médaillés, est club ambassadeur régional, club formateur et 2e club d'aviron d'Occitanie après Toulouse.



Bien joué !

Certains disent parfois que le Maire de Beaucaire en ferait trop. En attendant, cette énergie et cette omniprésence qui agacent ses opposants font avancer les projets de la Ville.

Ainsi, associé depuis plusieurs mois à ce dossier, le conseil régional d'Occitanie est désormais un partenaire de la Ville de Beaucaire. Le vice-président du conseil régional délégué au sport, Kamal Chibli, s'est même rendu sur place le 1er décembre dernier avec la sénatrice du Gard Vivette Lopez et a indiqué que la région jugeait légitime et pertinente la candidature de Beaucaire. La commune espère désormais bénéficier d'un soutien financier non négligeable de la région pouvant aller dans le meilleur des cas jusqu'à 60%. Beaucaire avance !



Adieu, Monsieur !

Le 19 juin dernier, Noël Vandernotte, rameur, barreur, double médaillé de bronze en aviron à Berlin en 1936, qui a été le plus jeune médaillé olympique Français de l'histoire (il n'avait que 12 ans), nous a quittés. Outre le sportif, celui qui pleurait « presque tout le temps » quand il entendait la Marseillaise, fut un grand résistant face à l'Allemagne Nazie.

Fait officier de l'Ordre national du Mérite en 2008, il s'était aussi vu décerner la Croix du combattant et la médaille d'or de la jeunesse et des sports.

Il avait également été fait Chevalier de la Légion d'Honneur (notre photo) et avait reçu la médaille de la Ville de Beaucaire le 14 juillet 2015 des mains de Julien Sanchez.



Les votes contradictoires de l'opposition

Ils diront qu'ils ne sont pas contre... et pourtant. Lors du conseil municipal du 7 juillet dernier, 3 élus ont voté contre la décision modificative du budget nécessaire au projet de la base nautique (M. Perrin, M. Pierre et Mme Le Spegagne). Pascale Noailles-Duplissy et M. Menard, eux, se sont abstenus.

Mais ce n'est pas tout... M. Menard a voté contre l'autorisation de programme de la base nautique et l'ensemble des élus du groupe

«Unis pour Beaucaire », à commencer par sa tête de liste Pascale Noailles-Duplissy se sont abstenus. Enfin, MM. Menard et Perrin ont également voté contre la mission confiée à la Société Publique Locale pour la réalisation de cette extension-réhabilitation de la base nautique.

Nous laissons les lecteurs juges.

CALENDRIER

(Sous réserve de l'obtention de subventions du conseil régional, de l'Etat et de l'ANS)

2020

- Poursuite des études
- Recherche des subventions

2021

- Dépôt des permis de construire
- Lancement des appels d'offres
- Désignation des entreprises
- Début des travaux (fin d'année)

2022

- Poursuite des travaux

L'ÉTÉ, DES TRAVAUX DANS NOS ÉCOLES



Comme chaque été depuis 2014, année de la première élection de Julien Sanchez, la municipalité profite des vacances, et particulièrement de celles d'été, pour faire des travaux importants dans les écoles publiques de Beaucaire (bâtimens communaux trouvés dans un état parfois lamentable à l'arrivée du maire et de son équipe).

Bien que depuis 2014 l'État ait considérablement baissé les dotations des communes, la municipalité poursuit ses efforts financiers importants pour améliorer toujours davantage le bien-être et les conditions de travail de nos enfants, de leurs enseignants et des personnels des écoles.

Une volonté budgétaire forte exprimée par le Maire, son adjointe aux affaires scolaires et l'équipe municipale.

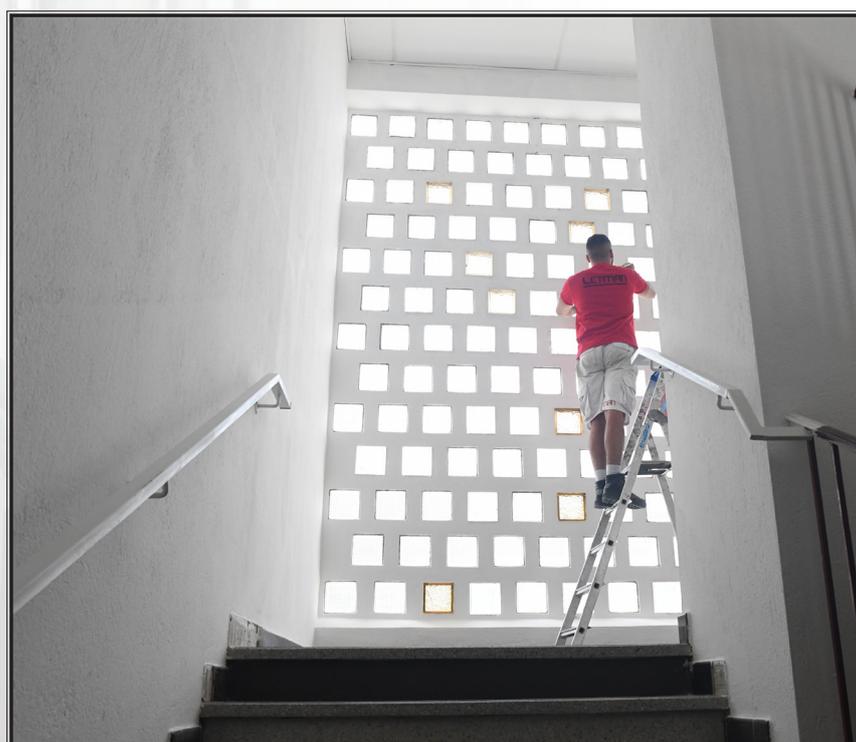
Ainsi, les travaux d'étanchéité des toitures se poursuivent par exemple cet été.

Sur l'école de la Moulinelle, après les travaux sur les toitures de l'école maternelle et de la cantine en 2019 pour plus de 230 000 euros et sur les menuiseries pour plus de 30 000 euros, cette année c'est la toiture de l'école élémentaire de la Moulinelle qui fait peau neuve pour près de 180 000 euros.

Grâce à une meilleure isolation, ces travaux permettront notamment de faire des économies d'énergie conséquentes (de plus de 30%).

Le Maire, son adjointe aux affaires scolaires Marie-France Perignon et son adjointe aux travaux Hélène Deydier étaient sur place fin juillet avec les services de la ville et les entreprises.

Des dizaines de travaux sont également en cours de réalisation durant l'été dans plusieurs écoles par les employés municipaux et via des entreprises. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.





FUTUR QUARTIER **SUD CANAL** Le traité de concession approuvé !

Une étape de plus a été franchie dans le grand projet urbain qu'est le futur nouveau quartier Sud Canal, mené par le Maire de Beaucaire et son équipe.

En effet, le 30 juillet dernier, le traité de concession, qui confie l'aménagement du quartier à la SPL Terre d'Argence (dont la commune est actionnaire), a été approuvé en conseil municipal. Ce traité encadre la concession qui est faite à la SPL (Société Publique Locale) pour l'aménagement de ce qui sera un quartier valorisant pour la ville, sécurisé, moderne tout en respectant les caractéristiques architecturales de la ville.

Ce quartier, à proximité immédiate du centre historique et du futur pôle d'échanges multi-

modal (mettant Beaucaire à 15 minutes en train des centres-villes de Nîmes et Avignon), offrira des logements neufs associés à de l'hôtellerie, dans un cadre attractif.

Les objectifs sont multiples : Améliorer le cadre de vie urbain, en limitant son étalement ; tout en répondant aux besoins des Beaucairois et en renforçant les fonctions de centralité du cœur de ville.

Suite à l'approbation de ce traité de concession, les îlots seront commercialisés auprès de promoteurs et opérateurs immobiliers.



Une résidence sénior, première pierre de ce quartier

Une résidence senior ouvrira le bal des constructions dans ce quartier de 4,1 hectares. Celle-ci sera érigée dans les prochains mois par la société PITCH Promotion, en lieu et place de l'ancienne capitainerie. Une opération qui rapporte 1,3 million d'euros à la commune, grâce à la vente des terrains nécessaires à la réalisation de ce projet et qui va permettre de répondre à une forte demande en logements pour seniors, avec services.

L'opposition vote contre !

Comme toute opposition stérile, les élus de l'opposition (à l'exception de M. Depetri) ont voté contre ce projet pourtant essentiel pour Beaucaire.



Le maire et son adjoint à l'urbanisme donnent le premier coup de pelle



EN BREF...



Sainte-Patronne

Quelle aurait été la politique menée par sa majorité si Madame Noailles-Duplissy avait gagné la Mairie de Beaucaire ?

On peut se le demander puisque depuis le début de ce mandat, les 4 élus de son groupe n'ont que très rarement la même

position sur les dossiers importants et ne votent pas de la même manière. Heureusement, Sainte Marie-Madeleine veille sur Beaucaire et nul ne pourra donc répondre à cette question.



La Maison de la Presse de l'Hôtel de Ville dans un nouvel écrin

Valérie Baltzinger et Francis Shaw, bien connus des Beaucairois puisqu'à la tête de la Maison de la Presse et du bureau de tabac de l'Hôtel de Ville, viennent de déménager leur commerce de quelques dizaines de mètres. Depuis le 1er août, avec leur fidèle et souriante collaboratrice Marie-Claire, ils accueillent leurs clients au 26 cours Gambetta dans des locaux plus grands et mieux éclairés. Ils proposent désormais un choix plus large de souvenirs et leur rayon papeterie et librairie s'est également agrandi.

> Magasin ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
Le dimanche de 7h à 12h30.



Hommage aux victimes du massacre d'Oran

En 2015, le conseil municipal de Beaucaire choisissait de débaptiser la rue du 19 mars 1962 et de la dénommer « rue du 5 juillet 1962 » en mémoire de nos compatriotes tués dans le massacre d'Oran.

Le 5 juillet, comme chaque année, le Maire de Beaucaire a tenu à leur rendre à nouveau un hommage simple et solennel marqué par un dépôt de gerbe. Une minute de silence a également été observée en leur mémoire ainsi qu'en la mémoire de nos compatriotes tués en Algérie après le 19 mars 1962 et notamment le 26 mars 1962 rue d'Isly.

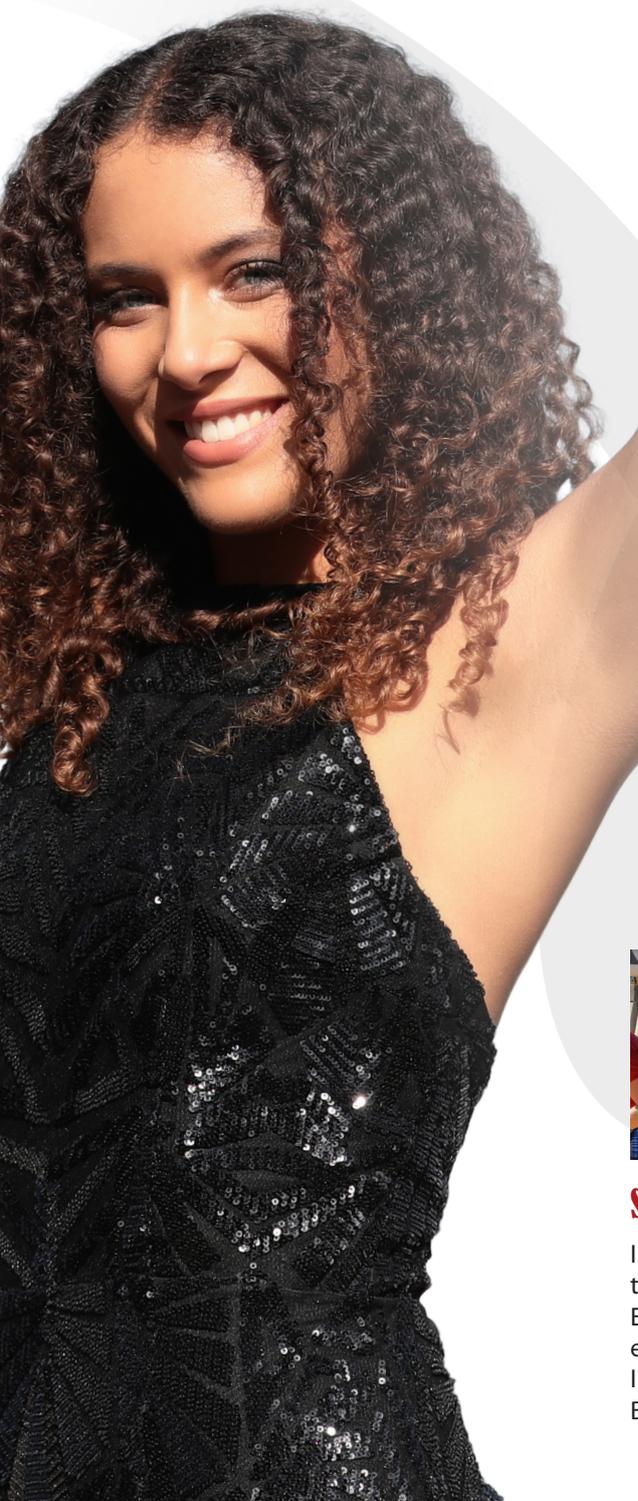


Les bonnes crêpes

La Bretagne est à l'autre bout de la France, mais qu'importe... il est désormais possible de déguster de bonnes crêpes et de bonnes galettes, dans un cadre idyllique, à Beaucaire ! Ainsi, le restaurant flottant « La Barge », sur le port de Beaucaire (juste à côté de la passerelle piétonne qui le traverse) se nomme désormais « Au far Breton ».

> 61 quai du Général de Gaulle
Tél. : 06 20 19 18 08

ILLANA BARRY **ÉLUE** MISS LANGUEDOC-ROUSSILLON



C'est dans un contexte sanitaire particulier que s'est déroulée le 1er août dernier, pour la première fois à Beaucaire, la finale régionale de Miss Languedoc-Roussillon. 14 jeunes femmes étaient en lice.

Après un vote du public par SMS, c'est notre chère Illana Barry, élue Miss Beaucaire le 13 juin, qui a remporté haut la main cette élection et qui porte donc aujourd'hui l'écharpe de Miss Languedoc-Roussillon 2020.

Lors de cette soirée, Illana a fièrement porté les couleurs de notre belle ville sur la scène du Casino Municipal éclipsant ainsi toutes les autres Miss qui n'ont, cependant, pas démerité. Elle représentera notre région le 12 décembre prochain sur TF1 pour l'élection de Miss France 2021.

Julien Sanchez (Maire de Beaucaire), Sylvie Tellier (Directrice de Miss France Organisation) et Clémence Botino (Miss France 2020), présents lors de cette belle soirée, ont évidemment chaleureusement félicité la gagnante ainsi que toutes les candidates.

Le Maire de Beaucaire a par ailleurs rappelé que pour la seconde fois en seulement 3 ans, c'est une Miss Beaucaire qui représentera notre région à l'élection de Miss France.



Sportive !

Illana n'est pas seulement notre Miss. Elle est aussi une grande sportive qui pratique l'aviron depuis plusieurs années.

Elle avait d'ailleurs reçu des mains du Maire une médaille lors d'une compétition en septembre 2015 (notre photo). Amoureuse de notre base nautique municipale, Illana va désormais mettre sa notoriété au service de la candidature de la Ville de Beaucaire pour être base arrière aux Jeux Olympiques de 2020.



TRIBUNES LIBRES

La Tribune Libre est un espace réservé à l'expression des groupes politiques de l'opposition selon les dispositions du code général des Collectivités Territoriales et soumis au respect de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dans sa version consolidée au 19 novembre 2008. Les modalités d'attribution de cet espace sont fixées par le règlement approuvé par le conseil municipal. La répartition de cet espace d'expression politique est faite à la proportionnelle du nombre de conseillers municipaux d'opposition, soit 150 caractères par élu. À la demande du Maire, et afin que chacun ait un espace décent, les groupes formés d'un seul élu voient leur nombre de caractères porté à 300. Enfin, M. le Maire a répondu favorablement à la demande des élus de la liste "Unis pour Beaucaire" de réduire leur nombre de caractères pour que chacun des 3 groupes ait un espace identique. Ainsi, les trois groupes disposent donc de 400 caractères (contre 600, 300 et 300 accordés).

Liste d'opposition **UNIS POUR BEUCAIRE**

Les élus d'UPB remercient les Beaucairois de leur confiance. Ils s'associent à la douleur de la famille de Marie-Lise Ancel.

Les divergences politiques n'empêchent pas le respect et notre volonté de travailler pour Beaucaire.

Pour vous informer d'une perte financière concernant le projet Sud canal, le peu de place accordé ici nous oblige à vous rediriger vers notre site web: upb.beucaire.com

Liste d'opposition **EN AVANT POUR BEUCAIRE**

Beucairoises Beaucairois, je tiens tout d'abord à saluer toutes les personnes qui ouvrent depuis le début de la crise sanitaire. J'apporte tout mon soutien à l'ensemble du monde économique. Je reste à disposition et à votre écoute.

Lionel DEPETRI

Liste d'opposition **BEUCAIRE EN COMMUN**

Communication et propagande, peu importe le spectacle. Messe et procession de la Madeleine ou élection de Miss, il s'agit pour Julien Sanchez d'être sur la photo. Mais la Covid court et les travailleurs agricoles s'entassent dans les taudis des marchands de sommeil. Les quartiers, la Plaine sont à l'abandon. Les Beaucairois souffrent aussi de la politique de Macron. Nous, nous nous soucions d'eux.



LA MAIRIE

À VOTRE ÉCOUTE

La Mairie est à votre écoute, que vous ayez une idée à proposer, une suggestion ou une doléance à transmettre à M. le Maire.

Quel que soit le sujet (écoles, sport, sécurité, commerce...), n'hésitez pas un instant. Quand le sujet évoqué est de la compétence de la ville, un traitement est assuré et vous recevez une réponse systématiquement.

Quand le sujet évoqué concerne la compétence d'une autre collectivité (exemple : propreté pour la communauté de communes, collègues pour le conseil départemental, transports pour le conseil régional...) nous relayons l'information et vous informons de la procédure.

Une demande concernant la circulation ou la voirie ?

Les demandes relatives à la circulation et la voirie sont enregistrées et sont étudiées en « commission de circulation ».

Cette commission se réunit régulièrement (au moins une fois par trimestre) et étudie la faisabilité technique et financière des demandes.

Dans la plupart des cas, un technicien prend rendez-vous avec vous afin que votre doléance ou votre suggestion soit bien comprise en amont de la commission.

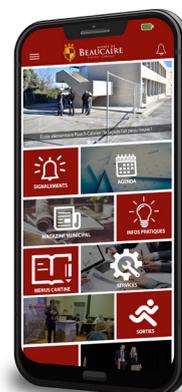
Covid-19 : Depuis le 11 mai, la Mairie reçoit sur rendez-vous

Dès le début de la crise, le Maire a mis en place un plan de continuité des services afin que l'activité ne s'arrête pas complètement. Depuis le déconfinement, et parce que le virus est toujours présent, il est nécessaire de prendre ren-

dez-vous par internet ou par téléphone pour se rendre dans les services de la Mairie (sauf pour l'accueil, la billetterie et les déclarations de décès).

www.rdv.beucaire.fr

Tél. : 04 66 59 10 06



La nouvelle application Beaucaire est disponible sur tous les smartphones et tablettes (Apple et Android). Vous pouvez y découvrir toute l'actualité de la ville, y consulter l'agenda des événements, y consulter des infos pratiques et faire des signalements.

Téléchargement gratuit !

Comment contacter la Mairie ?

Sur le site internet

beaucaire.fr

Un formulaire unique est à votre disposition, en haut à droite de la page d'accueil.

Par courriel

mairie@beaucaire.fr

Une adresse unique vous permet de communiquer.

Par courrier

Hôtel de Ville
Place Georges Clemenceau
30300 Beaucaire

Par téléphone

04 66 59 10 06

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le Maire tient également des permanences sans rendez-vous, deux fois par mois depuis 6 ans.



VEN. 2 | SAM. 3 | DIM. 4 | OCTOBRE 2020

**PLACE GEORGES CLEMENCEAU
BEUCAIRE | ENTRÉE LIBRE**

Invitée d'honneur
Dominique Lombardi
Cabinets de curiosités

Espace
Made in Naples

**SALON DES
MÉTIER
D'ART**
XXème édition

ATELIERS POUR ENFANTS
SAMEDI & DIMANCHE

>>> GRATUITS

En partenariat avec :

Informations au 04 66 59 10 06
et sur Beucaire.fr

